

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents	Michel LIBOUTON, <i>Conseiller-Président</i> ; Charles PICQUÉ, <i>Bourgmestre</i> ; Catherine MORENVILLE, Cathy MARCUS, Jean SPINETTE, Yasmina NEKHOUL, Thierry VAN CAMPENHOUT, Jos RAYMENANTS, Willem STEVENS, Francesco IAMMARINO, <i>Échevin(e)s</i> ; Mohssin EL GHABRI, Saïd AHRUIL, Myriem AMRANI, Khalid MANSOURI, Victoria DE VIGNERAL, Suzanne RYVERS, Loïc FRAITURE, Khalid TALBI, Samira BENALLAL, Olenka CZARNOCKI, Marie-Hélène LAHAYE, Pietro DE MATTEIS, Mohamed EL OUARIACHI, Estela COSTA, Lesia RADELICKI, Fabrice MPORANA, Farid BELKHATIR, Celi RODRIGUEZ, Marc NAETHER, Isabelle PINZAUTI BABRZYNSKI, <i>Conseillers(ères)</i> ; Laurent PAMPFER, <i>Secrétaire communal</i> .
Excusés	Catherine FRANCOIS, Hassan ASSILA, Elisa SACCO, Agnès VERMEIREN, Christine WAIGNEIN, <i>Conseillers(ères)</i> .

Séance du 17.12.20

#Objet : Motion votée au Conseil communal du 17.12.20 relative à la taxe kilométrique régionale smartmove# (Complémentaire)

Séance publique

Assemblées

Vu la motion introduite par le PTB*PVDA;

Vu l' amendement introduit par la LB et adopté;

Vu le sous amendement introduit par le PTB et rejeté;

Vu le vote définitif sur la motion amendée;

Vu l'avant-projet d'ordonnance du gouvernement bruxellois d'instaurer une tarification kilométrique intelligente (Smart Move) ;

Considérant que la Région bruxelloise souffre de la congestion automobile

Considérant que tous les Bruxellois.e.s et usagers de la ville souffrent de la pollution de l'air urbain engendrée par cette congestion ;

Considérant que d'un point de vue épidémiologique l'impact sanitaire affecte plus encore les ménages précarisés ;

Considérant que la congestion à Bruxelles a également un impact économique négatif indéniable et partant, perd en attractivité au détriment de l'emploi et de l'offre de services ;

Considérant que la Région bruxelloise est la dernière région à ne pas avoir opéré de réforme environnementale de sa fiscalité automobile ;

Considérant que la promotion de la multimodalité des ménages est un enjeu central de cette législature ;

Considérant que le Projet Smart Move tend à organiser une fiscalité sur base de l'utilisation des voitures et non plus la simple possession ;

Considérant que le modèle proposé à ce stade comporte peu de proportionnalité quant aux moyens dont disposent les ménages et est susceptible de causer de grandes inégalités, notamment pour celles et ceux qui n'ont pas la faculté de se passer de leur véhicule ;

Considérant d'ailleurs que la déclaration de politique générale du gouvernement bruxellois précise de manière explicite que la réforme de la fiscalité automobile ne doit pas avoir d'impact social négatif ;

Considérant que la problématique de la congestion automobile ne se limite pas à la seule Région bruxelloise et aux modes de déplacements des bruxellois cette tarification kilométrique devrait idéalement s'organiser au niveau de la zone métropolitaine ;

Considérant d'ailleurs que le Gouvernement bruxellois affirme dans sa déclaration de politique générale son souhait de conclure un accord de coopération entre Régions visant à mettre en œuvre une tarification kilométrique intelligente des véhicules légers sur la zone métropolitaine ou l'ensemble du territoire national.

Le conseil communal de Saint-Gilles

Demande au gouvernement bruxellois :

- de prendre des mesures garantissant que sa réforme n 'ait pas d'impact social négatif, conformément à l'engagement pris dans la déclaration de politique générale ;
- de se concerter avec les partenaires sociaux bruxellois sur son projet de réforme
- de se concerter avec les entités fédérées et le gouvernement fédéral en vue d 'obtenir un accord sur une tarification kilométrique applicable à l'ensemble de la zone métropolitaine ou l'ensemble du territoire national.

30 votants : 15 votes positifs, 5 votes négatifs, 10 abstentions.

Non : Loïc FRAITURE, Khalid TALBI, Farid BELKHATIR, Celi RODRIGUEZ, Marc NAETHER.

Abstentions : Catherine MORENVILLE, Mohssin EL GHABRI, Jos RAYMENANTS, Victoria DE VIGNERAL, Suzanne RYVERS, Olenka CZARNOCKI, Marie-Hélène LAHAYE, Francesco IAMMARINO, Fabrice MPORANA, Isabelle PINZAUTI BABRZYNSKI.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Laurent PAMPFER

Charles PICQUÉ